

Le Journal de Montréal, samedi 8 mars 2008

Elle refuse de payer ses impôts

par Michel Larose

Une ex-médecin des Cantons-de-l'Est fait actuellement l'objet d'un mandat d'arrestation parce qu'elle refuse de remplir ses déclarations d'impôt... depuis 13 ans.

Guylaine Lanctôt refuse ainsi de «collaborer avec un système de fraude et de mensonge», a-t-elle expliqué hier, au Journal de Montréal.

À son avis, les impôts servent à financer les guerres et l'achat d'armes.

«C'est simple, je ne veux pas être complice de ça, dit-elle. Je ne suis pas un mouton. C'est une question d'identité avec moi-même. Je suis souveraine de ma vie.»

Un cas particulier

En septembre dernier, la dame de 66 ans a été reconnue coupable de ne pas avoir respecté l'ordonnance de produire ses déclarations d'impôt.

Un mandat d'arrestation a été émis contre elle lundi dernier.

«C'est un cas très particulier», commente le procureur de la Couronne fédérale, Me Serge Champoux.

«C'est une personne qui refuse de collaborer. Avec le huissier, elle refuse de s'identifier. C'est exceptionnel d'aller jusqu'au mandat d'arrestation. Mais elle refuse tout.»

Selon lui, l'arrestation surviendra dans les prochains jours. Guylaine Lanctôt risque la prison.

Elle persiste et signe

Mais l'ex-médecin, qui considère que l'impôt fédéral est anticonstitutionnel, persiste et signe.

«Si nous ne voulons pas ses services, pourquoi paierions-nous de l'impôt?, lance-t-elle. La loi impose les compagnies, mais ne peut imposer les individus», estime-t-elle.

Guylaine Lanctôt croit que «le gouvernement a créé la Banque centrale pour emprunter de l'argent et nous endetter».

Elle affirme n'avoir aucun compte bancaire. Et, pour ne rien devoir à l'État québécois, elle a abandonné ses droits à l'assurance maladie du Québec.

«Si je suis hospitalisée un jour, je paierai mes soins. C'est mon choix», dit-elle.

La résidente de Stukely-Sud a fait les manchettes en 1994 pour ses propos antivaccination dans son livre *La Mafia médicale*. Elle a été radiée du Collège des médecins en 1997.



Guylaine Lanctôt refuse de produire ses déclarations d'impôt depuis 13 ans.

© Photo Journal de Montréal/ Hugo-Sébastien Aubert